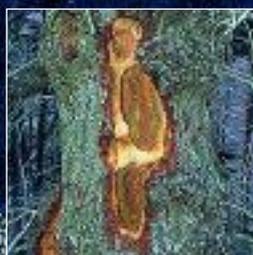


épines drômoises

Toute l'actualité de la nature dans la Drôme



la Drôme des forêts



FRAPNA®

... avec un poster couleur détachable

“Ces nouveaux venus”

Ce numéro spécial des épines drômoises sur la forêt méritait que nous nous attardions sur les espèces ligneuses dites invasives. Le choix s'est porté sur l'ailante, l'érable négundo et le robinier faux acacia, espèces dont la progression nous a semblé non négligeable.

Le long de la vallée rhodanienne dans les forêts alluviales relictuelles, nous nous trouvons sur des forêts naturellement riches en espèces. Ces forêts appelées ripisylves sont notamment composées de ce qui concerne la strate arborescente de frêne commun (*Fraxinus excelsior* L.), frêne oxyphylle (*F. angustifolia* Vahl subsp. *Oxycarpa* (Willd.)), peuplier blanc et noir (*Populus alba* L. et *P. nigra* L.), de saules blancs (*Salix alba* L. subsp. *alba*), d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus* L.) et parfois de l'érable né-

gundo (*Acer negundo* L.) qui a fait son apparition vers 1950 (Perpoint) le long du Rhône.

Cette espèce nord-américaine a été introduite en France vers 1688. Il servait en tant qu'arbre d'alignement. Il fleurit avant l'apparition de ses feuilles en avril. Celle-ci, à la différence des autres érables présents en France, a la particularité d'être composée de trois à sept folioles. Ses fruits, les samares, sont dotés d'ailes membraneuses leur permettant de voler suffisamment loin pour coloniser des terrains propices telle la saulaie

blanche. Ses rameaux de l'année sont verts et recouverts d'une pruine bleuâtre.

Luc Garraud dans sa Flore de la Drôme considère, en 2003, ce nouveau venu comme assez rare mais invasif. Cette espèce commence à concurrencer le saule blanc, vieil habitant des berges du Rhône, dont le rôle écologique reste extrêmement intéressant.



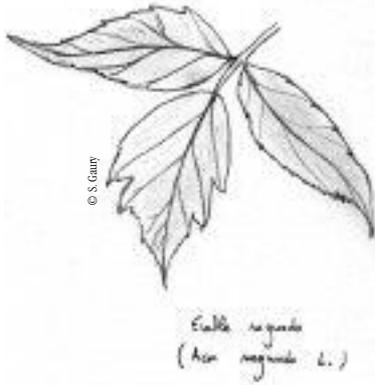
Le robinier faux-acacia (*Robinia pseudo-acacia* L.), vient de l'Amérique du Nord. Il a été introduit en Europe en 1601 et c'est Jean Robin qui a planté le premier exemplaire place Dauphine à Paris. Cet individu a été transplanté au Jardin des Plantes et l'on peut toujours le voir.

Dans la Drôme, il est indiqué en 1872 à Divajeu par le père Eugène. Cette espèce compte le plus grand nombre de stations des arbres invasifs de la Drôme. Il occupe largement la plaine du Rhône, la région des Chambarans, le Tricastin. Le robinier

remonte les cours d'eau et lorsqu'il est bien installé permet difficilement à d'autres essences de pousser. C'est une essence mellifère dont le bois réputé imputrescible sert principalement à la confection de piquets. C'est l'une des raisons de sa présence dans les régions calcaires où, en l'absence de châtaigniers, il produisait les piquets nécessaires à la conduite de la vigne. Il pourrait être mieux exploité dans des domaines plus nobles comme le parquet ou comme bois d'agrément extérieur. Dans les ripisylves, il supplante parfois les saules et peupliers, il est guère apprécié par le castor.

Les invasives sont bien là, elles s'intègrent au paysage discrètement sans crier gare. L'évolution du XX^e et XXI^e siècle est ainsi faite. Il faut être vigilant et faire en sorte que ces espèces ne remplacent pas la flore autochtone de manière systématique.

Aujourd'hui, des documents comme la flore de la Drôme nous offrent un point-zéro quant à la situation de ces néophytes. Reste à apprendre à les contenir par des actions de gestion réfléchies et adaptées, afin de pouvoir limiter leur extension dans les secteurs les plus sensibles. ■



Le faux vernis du Japon (vinaigrier) est considéré comme une plante envahissante car il perturbe des milieux naturels. De plus, il colonise tous types de terrain. Luc Garraud précise d'ailleurs que contrairement à son nom, sa progression est rapide. Cette avancée ne s'explique pas uniquement par sa reproduction végétative. Cette espèce est également un producteur de graines hors pair : 300 000 graines par arbre chaque année. Pour les aménageurs, les paysagistes, c'est un arbre séduisant à plus d'un point, notamment par sa croissance rapide, sa capacité à résister à la pollution, mais également à dépolluer (le soufre et le mercure). Son feuillage,

composé d'élégantes feuilles pennées vernissées, est généralement moins apprécié : il dégage une odeur généralement qualifiée de désagréable par la majorité des odorats, mais il y a des amateurs ! Enfin, il émettrait des toxines qui auraient des effets phytotoxiques sur les espèces avoisinantes. Bref, un charmant voisin !



L'ailante ou faux vernis du Japon (*Ailanthus altissima* (Miller) Swingle) a été observé pour la première fois dans la Drôme en 1936 à Saint-Marcel-lès-Valence par Lenoble. Cet arbre originaire de Chine a été introduit en France en 1786 pour l'élevage d'un vers à soie différent du Bombyx du mûrier. Le mûrier, lui aussi originaire d'Asie n'a pas été supplanté. En effet, les espèces de bombyx de l'ailante n'étaient pas intéressantes.



Pour aller plus loin :

- Garraud L., "Flore de la Drôme atlas écologique et floristique", Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, 925 p., juillet 2003.
- SEPANSO, "Les invasions d'espèces", Revue Sud-Ouest nature, n° 120-121, 2003.
- Revue La Garance Voyageuse, "Plantes invasives", n°48, 58 p., 1999. : Ce numéro spécial vous propose une plongée dans le monde mal connu des plantes introduites. En 58 pages sont abordées les notions de bases (qu'est-ce qu'une plante introduite ? comment voyagent-elles ?...) et des cas concrets (sénéçon du Cap, ambroisie...).

Pour en savoir plus sur les introduites, les invasives, les xénophytes, les néophytes, les archéophytes... Et en toute simplicité ! La Garance Voyageuse, n°48, plantes invasives, 1999, 58 p. 6,71 € (frais de port compris) à La Garance Voyageuse, 48370 St Germain de Calberte - France ; Tél. 04 66 45 94 10 ; Fax 04 66 45 91 84.

NICOLAS PARRAIN
RELECTURE DE PHILIPPE JESTIN

